

purgatifs, les *boissons diurétiques*, les *frictions et lotions sur la peau* rempliront cette indication; mais leur rôle n'est qu'accessoire et adjuvant, et la condition nécessaire et souvent suffisante est d'instituer le *régime lacté exclusif*.

En résumé, de tout ce qui précède il résulte que le traitement de l'érysipèle, envisagé d'une façon générale, est constitué par la mise en œuvre de trois moyens essentiels : les *pulvérisations antiseptiques chaudes combinées avec l'enveloppement humide permanent, l'alcool et la quinine, le régime lacté*.

Mais des indications complémentaires peuvent être commandées par les diverses variétés cliniques et par les différentes complications, ainsi que nous allons le montrer.

*Indications particulières tirées de la variété clinique
et des complications.*

A. *Variétés cliniques*. — Dans les formes caractérisées par de simples différences dans l'extension de la plaque érysipélateuse, telles que les érysipèles *serpigineux, erratiques, migrants*, les indications thérapeutiques sont les mêmes que dans l'érysipèle *fixe*; la succession ou la confluence des plaques nécessite un soin plus attentif dans l'application de la médication locale.

Dans les formes constituées par des modifications importantes de l'état général, c'est au contraire la médication générale qui comporte des indications spéciales. C'est ainsi que dans les érysipèles dits *abortifs* il est souvent inutile d'instituer une thérapeutique générale active, tandis que dans les formes *typhoïdes, délirantes, ataxo-adiynamiques* la nécessité d'une intervention énergique s'impose; c'est dans ces formes graves que la baignade froide doit être instituée sans retard et qu'il serait utile de pouvoir recourir à la sérothérapie.

Quant à l'érysipèle *à répétition*, il est surtout justiciable de mesures prophylactiques (asepsie du pharynx et du nez, grattage des végétations adénoïdes, traitement des causes de l'aménorrhée ou de la dysménorrhée pour certains érysipèles *cataméniaux*); quand il est déclaré, l'érysipèle *à répétition* est soumis aux indications thérapeutiques communes; mais, souvent abortif et atténué, il nécessite rarement un traitement bien sévère.

B. *Complications*. — L'état antérieur du malade, les *tares viscérales* qu'il présente, si elles ne constituent pas, à proprement parler, des complications de l'érysipèle, sont cependant des circonstances aggravantes.

C'est ainsi que les *cardiaques*, les *rénaux*, les *hépatiques* se trouvent dans des conditions d'infériorité manifeste. Aussi bien sera-t-il nécessaire chez ces malades de soutenir le cœur à l'aide de la *digitale*, de la *cafféine* ou de la *spartéine* et de favoriser par les *purgatifs* et les *diurétiques* le jeu de leurs émonctoires.

Quant aux *complications* proprement dites de l'érysipèle, elles peuvent commander des indications variables suivant qu'elles sont *locales* ou *générales*.

C'est ainsi que les *abcès*, les *phlegmons*, la *gangrène*, les *arthrites suppurées* nécessiteront une intervention chirurgicale, tandis que les *manifestations viscérales, pulmonaires, pleurales, etc.*, relevant d'une généralisation de la toxi-infection, exigeront la mise en œuvre d'une thérapeutique générale active, souvent combinée aussi avec une intervention chirurgicale (collections métastatiques), et si fréquemment inefficace d'ailleurs, que le praticien sera tenté de recourir à la sérothérapie. Les cas de ce genre rentrent dans le groupe général des *pyo-septicémies*, avec lesquelles nous les étudierons.

Émile SERGENT.

PYO-SEPTICÉMIES

La *septicémie* et la *pyémie* évoluent rarement isolément; le plus souvent elles se combinent et s'associent de façon à réaliser une résultante commune, la *pyo-septicémie*. D'où il suit que la *pyo-septicémie* représente l'envahissement général de l'organisme par un microbe et par ses toxines, véhiculés par le torrent circulatoire : le microbe, par le moyen de l'embolie, provoque directement dans les différents organes des foyers de suppurations métastatiques; par l'action de ses produits toxiques, il crée un véritable empoisonnement général et frappe d'insuffisance fonctionnelle ou de mort les principaux viscères.

Si bien que l'indication thérapeutique primordiale consiste à soutenir l'organisme dans sa lutte contre la toxi-infection, en stimulant ses forces de résistance, en favorisant l'élimination des produits toxiques et en agissant directement sur les foyers métastatiques accessibles.

Mais, si la *pyo-septicémie* se traduit par des manifestations cliniques

communes, elle est loin d'avoir toujours la même nature bactériologique. Il n'y a pas une pyo-septicémie, mais des pyo-septicémies, et il n'est pas indifférent de se souvenir que le pneumocoque, le streptocoque, le staphylocoque et le coli-bacille, pour ne citer que les principaux agents des pyo-septicémies, sont susceptibles de provoquer l'infection générale de l'organisme.

En effet, à chaque variété bactériologique, il serait utile et rationnel d'opposer une thérapeutique spécifique; la véritable indication thérapeutique serait de neutraliser par une antitoxine les effets de la toxi-infection. Là réside vraisemblablement le traitement de l'avenir; mais, actuellement, cette sérothérapie est trop insuffisante pour se substituer à l'ancienne thérapeutique.

Nous diviserons donc l'étude du traitement des pyo-septicémies en deux parties :

1° Thérapeutique commune à toutes les pyo-septicémies (ou thérapeutique pratique);

2° Thérapeutique spéciale à chaque variété microbienne (ou sérothérapie idéale).

Mais, avant d'aborder cette étude, il nous paraît utile et nécessaire d'indiquer rapidement les mesures prophylactiques qu'il convient d'observer pour éviter l'apparition des pyo-septicémies.

Prophylaxie. — Il est des pyo-septicémies qui peuvent être *prévues* et, par conséquent, *prévenues*; il en est qui éclatent sans avertissement et, par conséquent, ne peuvent être évitées.

Les premières sont surtout les pyo-septicémies dites *chirurgicales*, telles que l'*infection purulente*, l'*infection puerpérale* et la vieille *fièvre traumatique*, qui ne sont plus aujourd'hui que le résultat de fautes regrettables contre les règles de l'asepsie opératoire.

Les secondes sont certaines pyo-septicémies dites *médicales*, qui revêtent les allures d'une infection en apparence spontanée, parce que la porte d'entrée échappe à l'observation; ce sont de véritables infections *cryptogéniques*, pour l'interprétation desquelles a été imaginée la théorie séduisante du *microbisme latent*.

Mais entre ces deux types extrêmes prennent place les pyo-septicémies qui succèdent à une infection primitivement locale et bénigne, aiguë ou chronique; celles-ci pourront souvent être évitées, et leur prophylaxie consistera surtout dans le traitement de la lésion locale susceptible de les provoquer. C'est ainsi que l'impétigo, l'ecthyma, le furoncle, l'anthrax, l'amygdalite, l'otite, la cystite ne devront jamais être négligés; c'est ainsi que l'érysipèle devra être soigné hâtivement; c'est ainsi enfin que l'asepsie des cavités naturelles, portes d'entrée si fréquentes pour les infections secondaires dans les fièvres éruptives et les maladies infectieuses, devra être rigoureusement assurée.

Nous ne pouvons insister davantage sur cette question; il nous faudrait, pour être complet, passer en revue toute la pathologie infectieuse.

Nous nous bornerons à terminer ce rapide aperçu par l'énoncé d'une mesure prophylactique générale de première nécessité : l'isolement des malades atteints de pyo-septicémies ou tout au moins la mise en vigueur de moyens susceptibles de s'opposer à la dissémination du contagion.

Thérapeutique commune à toutes les pyo-septicémies ou thérapeutique pratique. — Le but que doit viser la thérapeutique dans les pyo-septicémies en général consiste, avons-nous dit, à soutenir l'organisme dans sa lutte contre la toxi-infection; il comporte deux grandes indications :

1° Stimuler les forces de résistance et favoriser l'élimination des toxines;

2° Agir directement sur les déterminations locales (suppurations métastatiques, insuffisances d'organes).

1° **STIMULER LES FORCES DE RÉSISTANCE ET FAVORISER L'ÉLIMINATION DES TOXINES.** — A cet effet, on se gardera de laisser le malade à la diète; il est de toute nécessité, au contraire, de l'alimenter. Mais, si l'alimentation doit être *tonique*, il importe, avant tout, qu'elle ne soit pas *toxique*.

Aussi bien, le *régime lacté* devra-t-il en former la base; aliment de premier ordre, le lait jouit, de plus, de propriétés diurétiques importantes; si bien qu'il satisfait aux exigences de la double indication à remplir.

Avec le lait, on administrera le *café*, l'*éther* et surtout l'*alcool*, soit sous forme de *vin de Champagne* ou de *potion de Todd*, soit sous forme de *vin de quinquina*, suivant la pratique de Jaccoud, mentionnée à l'article *Erysipèle*.

En donnant le vin de quinquina, on utilisera, en outre des propriétés stimulantes de l'alcool, les qualités toniques de la quinine.

La *quinine* pourra être administrée isolément, sous la forme d'un sel quelconque, mais moins comme antithermique que comme tonique, c'est dire qu'il conviendra de l'administrer à doses faibles ou moyennes, ne dépassant pas 60 à 80 centigrammes *pro die*. Ce n'est pas, en effet, l'élévation de la température qui importe et qu'il faut combattre, c'est la cause de cette élévation; or, si la quinine, administrée à doses élevées, peut parvenir parfois à « faire tomber » cette température, c'est en diminuant les oxydations, et, partant, en allant à l'encontre du but à atteindre.

Les *injections sous-cutanées de sérum artificiel à doses massives* (1 à 2 litres en vingt-quatre heures), le *lavage du sang*, suivant la